

Le Chancelier d'Aguesseau : lumières de la pensée juridique

Propos d'accueil de Guy Canivet

La Cour de cassation a mis en place un cycle de conférences consacré à l'histoire de la pensée juridique : dans ce cadre, en 2005, le professeur Xavier Martin a donné une conférence sur le thème du Droit privé sous la Révolution, nous recevons ce soir le professeur Marie-France Renoux-Zagamé qui a bien voulu accepter d'intervenir sur le thème de la pensée du chancelier d'Aguesseau et il est envisagé d'organiser l'an prochain une conférence sur "Les harangues de Michel de L'Hospital".

A côté des cycles de conférences consacrés à certains champs du droit (procédure pénale, procédure civile, droit de la concurrence) ou à des problématiques transversales (droit et technique de cassation, rapports entre l'économie et la justice), il est apparu, en effet, indispensable de dédier un cycle de conférences à la pensée juridique et à son histoire. Il s'agit de mettre en perspective historique et philosophique, y compris dans les pratiques contemporaines les plus quotidiennes, l'activité du juge.

Pourquoi avoir choisi de consacrer cette conférence à la figure du Chancelier d'Aguesseau ? Dans les plaidoyers qu'il prononce, comme avocat général au parlement de Paris, le futur Chancelier propose souvent d'oublier les subtilités du droit pour examiner l'affaire en litige par rapport aux seules lumières de la raison naturelle. C'est pour l'essentiel aux notions communes du bon sens que le magistrat entend ainsi faire appel. Mais quel contenu la pensée juridique donne-t-elle à ces principes communs gravés dans le cœur de tous les hommes ? C'est une des questions auxquelles il sera cherché une réponse ce soir.